

Règlement du jeu-concours *La carte au trésor*

Le jeu-concours intitulé *La Carte au trésor* est un **jeu-concours gratuit et sans obligation d'achat**.

Ce jeu-concours est organisé par la SAS SemWare – Lieu-Dit Jouandin 31430 Gratens - France - RCS Toulouse 445 240 096 ; SIRET : 445 240 096 00013 / Tél. : +33 (5) 61 98 55 12 / Télécopie : +33 (5) 61 87 25 34 / contact@semware.fr / www.semware.fr.

Ce jeu-concours est accessible **du 20/02/2018 (minuit – heure française), jusqu'au 20/04/2018 (minuit – heure française)**, à l'adresse <http://jeu.semware.fr> ou depuis le site de SemWare (<http://www.semware.fr>).

Le règlement du jeu-concours *La carte au trésor* est accessible depuis la page d'accueil du jeu-concours ainsi que depuis le formulaire de participation au jeu-concours. Il est adressé, à titre gratuit, sur simple demande auprès de SemWare (voir coordonnées ci-dessus). SemWare s'engage à rembourser le timbre au tarif lent en vigueur de la demande de communication du règlement.

Ce jeu-concours est ouvert à toute personne âgée de 18 ans minimum à la date de démarrage du jeu-concours, à l'exception des salariés de SemWare.

Traitement et utilisation des données

Les informations recueillies par SemWare dans le cadre de ce jeu-concours font l'objet d'un traitement informatique destiné aux services commercial et comptabilité de SemWare, dans la finalité de remise de la dotation au gagnant du jeu-concours, de suivi de qualité de nos services et de prospection commerciale. Ces données seront conservées pour une durée maximum de 3 ans à compter du dernier contact avec les participants.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent, en contactant SemWare (voir coordonnées ci-dessus).

Dotation

La dotation est un voyage pour deux personnes, à destination de Majorque, d'une valeur de 1300€ TTC. Ce voyage est d'une durée de 8 jours et 7 nuits, au départ de Paris(1), sur la période septembre/octobre uniquement.

Le voyage comporte le vol aller-retour au départ de Paris et l'hébergement sur place en pension complète.

(1) départ de province possible selon disponibilités

Principe du jeu

Le but est de trouver la suite de lettres constituant la réponse de ce jeu-concours, en remplissant une grille de mots et/ou en saisissant directement les lettres manquantes dans les cases prévues pour la réponse.

Pour remplir la grille, le participant dispose de 10 indices numérotés de 1 à 10 et d'une carte de navigation.

Les indices sont des petits textes faisant référence à 10 actualités, parmi l'ensemble des actualités figurant sur la page *Actualités* du site internet de SemWare. Ils sont accessibles en cliquant sur les

icônes correspondantes depuis la page d'accueil du jeu-concours et peuvent être consultés à loisir et dans n'importe quel ordre.

La carte est accessible depuis la page d'accueil du jeu-concours et depuis les indices, en cliquant sur les icônes qui la symbolisent. Cette carte comporte des titres d'actualités ; chacun renvoie vers l'actualité correspondante sur la page *Actualités* du site internet de SemWare.

Le participant consulte les indices et explore la carte à l'aide de sa souris.

Quand il pense avoir trouvé l'actualité qui se cache derrière un indice, il saisit son titre sans espaces ni signes de ponctuation dans la grille, dans la ligne dont le numéro correspond à celui de l'indice.

Ainsi, le participant saisira dans la ligne n°1 le titre de l'actualité qui, selon lui, correspond à l'indice n°1. Et ainsi de suite, sachant que la grille comporte 10 lignes numérotées de 1 à 10 (à l'exclusion toutefois de la ligne n°8 qui est pré-remplie afin de pouvoir servir d'exemple).

Des lettres s'affichent automatiquement dans les cases prévues pour la réponse au fur et à mesure que le participant saisit des titres d'actualités dans la grille. Ces lettres correspondent à celles qui figurent dans les cases colorées de la grille.

Modalités d'envoi de la réponse

Quand toutes les cases de la réponse sont remplies, le lien *Proposer une réponse* s'affiche automatiquement. Il renvoie vers un formulaire de participation au jeu-concours.

Pour pouvoir envoyer un formulaire, un participant doit avoir rempli les champs de saisie obligatoires (nom, prénom, email) et confirmé qu'il a lu et accepté le règlement du jeu-concours en cochant la case prévue à cet effet. Un participant peut envoyer autant de formulaires qu'il le souhaite.

Attention : toute réponse transmise à SemWare par un canal autre que le formulaire de participation mentionné ci-dessus ne sera pas considérée comme éligible et ne sera donc pas prise en compte pour la désignation du gagnant.

Désignation du gagnant du jeu-concours

Le gagnant est le premier participant éligible à avoir envoyé la bonne réponse, dans les limites de durée du jeu-concours énoncées ci-dessus.

Il ne peut y avoir qu'un seul gagnant car la dotation est unique.

La date et l'heure précise d'envoi du formulaire de participation et, en cas d'égalité, l'ordre de réception par SemWare de la notification de participation, permettront de départager les participants.

Si aucun participant n'a envoyé la bonne réponse avant la clôture du jeu-concours, aucun gagnant ne sera désigné et la dotation ne pourra pas être remise.

Remise de la dotation

SemWare contactera le gagnant par mail dans un délai d'un mois à partir de la clôture du jeu-concours.

Le gagnant sera invité à confirmer ses coordonnées par mail dans un délai d'un mois à partir de la sollicitation de SemWare. Sans réponse de sa part dans ce délai, ce gagnant deviendra inéligible et un autre gagnant sera désigné conformément au procédé décrit ci-dessus (voir Désignation du gagnant du jeu-concours). SemWare contactera ce nouveau gagnant par mail dans un délai d'un mois à partir de sa désignation. Et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un gagnant confirme ses coordonnées par mail dans le délai d'un mois imparti. Si aucun gagnant n'a pu être désigné au 30 avril 2018, la dotation ne sera pas remise.

Dès qu'un gagnant aura confirmé ses coordonnées, il sera directement mis en contact avec la société organisatrice du voyage.